



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1709-34

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1709-34 intitulé :

Règlement modifiant le *Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709* afin d'ajouter, pour les non-résidents, des tarifs relatifs à l'inscription aux camps spécialisés et pour adolescents – Club Ados

a été adopté par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 20 mai 2025.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21 mai 2025.

Catherine Ricart, notaire
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca